

Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
7055537 M

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf du Val d'Oise
TSA 56921
95018 CERGY PONTOISE
CEDEX
Tous nos contacts sur caf.fr

951

Madame LAURENCE VILLENEUVE
31 RUE JULES FOSSION
95380 LOUVRES

Le 06/09/2023

La directrice de la Caf du Val d'Oise certifie que :

LAURENCE VILLENEUVE, née le 13/09/1974
JEROME VILLENEUVE, né le 26/12/1972

ont perçu les prestations suivantes pour les mois de **septembre 2022 à août 2023** :

PRESTATIONS	MONTANT
septembre 2022	
Allocations familiales avec conditions de ressources	104,88 €
octobre 2022	
Allocations familiales avec conditions de ressources	104,88 €
novembre 2022	
Allocations familiales avec conditions de ressources	104,88 €
décembre 2022	
Allocations familiales avec conditions de ressources	104,88 €
janvier 2023	
Allocations familiales avec conditions de ressources	52,45 €
février 2023	
Allocations familiales avec conditions de ressources	52,45 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 060920231239 440005 AL
5E MAT 7055537 M -
PAGE 1/3 IDX B 1041101 V 951 -



70555371041100000000

mars 2023

Allocations familiales avec conditions de ressources

52,45 €

avril 2023

Allocations familiales avec conditions de ressources

53,26 €

mai 2023

Allocations familiales avec conditions de ressources

53,26 €

juin 2023

Allocations familiales avec conditions de ressources

53,26 €

juillet 2023

Allocations familiales avec conditions de ressources

53,26 €

août 2023

Allocations familiales avec conditions de ressources

53,26 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

ELISA VILLENEUVE, née le 31/10/2004

CLEMENTINE VILLENEUVE, née le 03/02/2007

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Val d'Oise.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 060920231239 440005 AL

5E

PAGE 2/3

MAT 7055537 M -

IDX B 1041101 V 951 -



70555371041100000000

L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 060920231239 440005 AL
5E MAT 7055537 M -
PAGE 3/3 IDX B 1041101 V 951 -



70555371041100000000